|  |
| --- |
| **AVIS D’ATTRIBUTION D’UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION SUITE À UNE PROCEDURE D’APPEL À MANIFESTATION D’INTERET****Mise à disposition de la Chapelle de la Trinité, 29 rue de la Bourse, 69002 LYON** |

|  |
| --- |
| Vu l’appel à manifestation d’intérêt publié par la Métropole et la Ville de Lyon le 16 octobre 2023 sur leur site internet, ainsi que dans La Lettre du Spectacle n°546 du 20 octobre 2023, Vu les candidatures réceptionnées et auditionnées, Vu la décision du comité sélection de retenir la candidature déposée par l’association Le Concert de l’Hostel Dieu, Vu la proposition de l’association Le Concert de l’Hostel Dieu de créer une association dédiée à la gestion de la Chapelle de la Trinité,La convention de mise à disposition est attribuée par la Métropole de Lyon comme il suit : |

|  |  |
| --- | --- |
| Avis publié le | 06/08/2024 |
| Durée de mise en ligne et d’affichage de l’avis | 4 semaines |
| Identité du co-contractant, lauréat de l’AMI | Association Lyon Trinité Musique10 rue Bourgelat, 69002 LyonReprésenté par Monsieur Jacques De Chilly |
| Objet de la convention de mise à disposition | Mise à disposition de la Chapelle de la Trinité, 29 rue de la Bourse, 69002 LYON |
| Type de contrat, durée, redevance | Mise à disposition de la Chapelle de la Trinité dans le cadre d’une convention de mise à disposition d’une durée de 5 ans, du 1er juillet 2024 au 30 juin 2029, renouvelable une fois.La mise à disposition est effectuée à titre gracieux pour la période de 5 ans. |
| Consultation de la convention de mise à disposition | La convention de mise à disposition peut être consultée à l’adresse suivante : prada-metropoledelyon@grandlyon.com |
| Voies et délais de recours | Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.Le recours est à adresser au tribunal administratif de Lyon, palais des juridictions administratives, 184 rue Duguesclin 69433 Lyon. [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), E-mail : greffe.ta@juradm.fr. Tél. (+33) 4-78-14-10-10. Télécopieur 04-78-14-10-65. URL : [http://lyon.tribunal-administratif.fr](http://lyon.tribunal-administratif.fr/) |